NATIONS UNIES

	Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	Affaire n° :	IT-05-87/1-A
		Date :	2 novembre 2012
		Original :	FRANÇAIS Anglais

LA CHAMBRE D'APPEL

Devant : **M. le Juge Carmel Agius, juge de la mise en état en appel**

Assisté de : **M. John Hocking, Greffier**

Ordonnance rendue le : **2 novembre 2012**

LE PROCUREUR

c/

VLASTIMIR ĐORĐEVIĆ

DOCUMENT PUBLIC

ORDONNANCE FIXANT LA DATE D'UNE CONFERENCE DE MISE EN ETAT

Le Bureau du Procureur :

M^me^ Christine Dahl

Les Conseils de Vlastimir Đorđević :

M. Dragoljub Đorđević
M. Veljko Đurđić

NOUS, CARMEL AGIUS, Juge de la Chambre d'appel du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (respectivement la « Chambre d'appel » et le « Tribunal »), et juge de la mise en état en appel en l'espèce[1],

VU le jugement rendu le 23 février 2011 par la Chambre de première instance II[2],

VU les actes d'appel respectifs de l'Accusation (*Prosecution Notice of Appeal*) et de Vlastimir Đorđević (*Vlastimir Đorđević's Notice of Appeal*), tous deux déposés le 24 mai 2011,

VU que Vlastimir Đorđević est actuellement en détention au quartier pénitentiaire des Nations Unies à La Haye,

CONSIDERANT que, en application de l'article 65 *bis* B) du Règlement de procédure et de preuve du Tribunal (le « Règlement »), il convient de convoquer une conférence de mise en état tous les cent vingt jours au moins pour donner à toute personne détenue en attente d'un arrêt d'appel la possibilité de soulever des questions s'y rapportant, notamment son état de santé mentale et physique,

ATTENDU que la dernière conférence de mise en état s'est tenue le 23 août 2012,

EN APPLICATION de l'article 65 *bis* B) du Règlement du Tribunal,

ORDONNONS qu'une conférence de mise en état se tienne devant nous le 5 décembre 2012 à 9 h30 en salle d'audience III.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le 2 novembre 2012
La Haye (Pays-Bas)

Juge de la mise en état en appel

/*signé*/
Carmel Agius

[Sceau du Tribunal]

[1] Ordonnance portant désignation d'un juge de la mise en état en appel, 14 mars 2011.
[2] *Le Procureur c/ Vlastimir Đorđević*, affaire n° IT–05-87/1–T, Jugement, document public avec annexe confidentielle, 23 février 2011.